

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5748**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques

Nouvel intitulé : Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC) | Secrétaire général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Recherche et construction du sens - Pédagogie et didactique
- Animation d'équipe
- Environnement de la formation
- Développement institutionnel
- Gestion

Un ensemble de 77 compétences regroupées dans les domaines d'actions suivants: - Construction du sens

Conduite et accompagnement de démarches réflexives

Conduite des démarches stratégiques

Développement des champs personnels et professionnels

- Pédagogie et didactique

Conception de dispositifs et d'actions de formation

Conduite d'actions de formation

Production d'outils

- Animation d'équipe

Structuration et organisation du travail en équipe

Régulation de l'équipe de formateurs

Conduite et accompagnement de projets

- Environnement de la formation

Analyse des attentes et construction de besoins

Animation de réseaux

Organisation de la veille pédagogique et institutionnelle

- Développement institutionnel

Promotion de l'activité de son organisation

Innovation et recherche

Communication et valorisation

- Gestion

Gestion des ressources humaines

Gestion financière, administrative et logistique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le formateur est un cadre qui exerce habituellement dans un organisme de formation qui assure : o la formation initiale des enseignants du 1er et/ou du 2nd degré

o la formation continue des enseignants du 1er et/ou du 2nd degré

o la formation initiale ou continue des personnels et en particulier des cadres des établissements d'enseignement privés sous contrat et des diverses structures institutionnelles qui y sont rattachées.

Il peut également exercer au sein du Service d'Animation et de Formation (SAF) d'une direction diocésaine de l'enseignement catholique, ou de toutes autres structures rattachées à l'enseignement

formateur, formateur-consultant, responsable de formation, cadre pédagogique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2102 : Coordination pédagogique

K2111 : Formation professionnelle

K2108 : Enseignement supérieur

**Réglementation d'activités :**

non

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

UC 5 - Construction du sens UC 5.1. - Conduite et accompagnement de démarches réflexives

UC 5.2. - Conduite des démarches stratégiques

UC 5.3 - Développement des champs personnels et professionnels

UC 1 - Pédagogie et didactique

UC 1.1. - Conception de dispositifs et d'actions de formation

UC 1.2. - Conduite d'actions de formation

UC 1.3. - Production d'outils

UC 2 - Animation d'équipe

UC 2.1. - Structuration et organisation du travail en équipe

UC 2.2. - Régulation de l'équipe de formateurs

UC 2.3. - Conduite et accompagnement de projets

UC 3 - Environnement de la formation

UC 3.1. - Analyse des attentes et construction de besoins

UC 3.2. - Animation de réseaux

UC 3.3. - Organisation de la veille pédagogique et institutionnelle

UC 4 - Développement institutionnel

UC 4.1. - Promotion de l'activité de son organisation

UC 4.2 - Innovation et recherche

UC 4.3 - Communication et valorisation

UC 5 - Gestion

UC 5.1. - Gestion des ressources humaines

UC 5.2. - Gestion financière, administrative et logistique

La validation d'une Unité de Formation s'appuie systématiquement sur la rédaction, par le candidat, d'un « mémo » qui consiste à articuler trois points :

- Ce que j'ai fait, appris,

- Ce que j'en sais, ce que j'en retiens,

- Ce que je projette d'en faire (en quoi ces acquisitions me conduisent à envisager ma pratique de formateur sous un jour nouveau

Il sera aussi demandé au candidat, outre le travail écrit, une attestation de présence à chacune des unités de formation.. L'unité ne pourra être validée que si le candidat a été effectivement présent à deux tiers au moins des séances de travail..

Mémoire professionnel. d'une soixantaine de pages donne obligatoirement lieu à un entretien devant un jury .

L'accès par la VAE exige l'élaboration d'un dossier d'analyse des activités professionnelles et extra-professionnelles en lien avec le référentiel, et un entretien avec le jury.

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys d'évaluation sont présidés par un enseignant universitaire nommé par le Président de la Commission de certification. Le jury est composé de 6 à 8 membres. Il comporte deux membres de la Commission de certification et pour moitié des professionnels reconnus dans le domaine de la formation d'enseignants ou de cadres ou également dans le domaine de l'encadrement au sein de l'enseignement privé sous contrat. La moitié des membres du jury est extérieure à l'autorité délivrant la certification. Les salariés et les employeurs sont représentés à part égale.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		idem
---	---	--	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2013.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

entre 30 et 50 titrés par an

##### Autres sources d'information :

[formiris2.org](http://formiris2.org)

<http://www.formiris2.org>

##### Lieu(x) de certification :

FORMIRIS 35, Rue Vaugelas 75739 PARIS CEDEX 15

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les 5 Universités Catholiques: Paris, Lille, Lyon, Angers, Toulouse.

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques